L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. | WINNIPEG, MAN., 28 SEPTEMBRE 1899. | NUMERO 34

ABONNEMENTS.

[illegible]a et Etats-Unis $1.00
[illegible]pe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

[illegible]sertion, par ligne .... .12c.
[illegible]e insertion subsequente ....[illegible]c.

[illegible]—Les annonces de naissances, mariages [illegible]res seront insérées au taux de 25 [illegible]

[illegible]r. Diomede Falconio.

[illegible]MIER DELEGUE APOSTOLIQUE [illegible]ERMANENT EN CANADA.

[illegible] l'archevêque a été averti. [illegible] déjà quelque temps, par une [illegible] du cardinal préfet de la [illegible]nde, de l'établissement [illegible] délégation apostolique [illegible]nente du Canada.

[illegible] Diomède Falconio, arch[illegible] d'Acerenza et Matera en [illegible] est le premier titulaire de [illegible] important.

[illegible] empruntons à "l'Univers" [illegible] de Paris, la belle notice [illegible] sur le nouveau délégue:

[illegible] 20 septembre 1842 à [illegible]tanza, dans les Abruzzes [illegible]lconio appartient à l'or[illegible] Fréres Mineurs de Saint-[illegible], où il est entré en 1860 [illegible] province réformée de [illegible]ard des Abruzzes.

[illegible] fait de brillantes [illegible]a direction de sav[illegible]ux de la province [illegible] était destiné à la [illegible] l'Amérique du Nord [illegible] de Rome pour les [illegible] 8 novembre 1865. [illegible] prêtre aux prem[illegible] l'année suivante, par [illegible] de Buffalo. [illegible] 1866, il est [illegible] philosophie [illegible] du collège [illegible]y (Etat de [illegible] [illegible]vement, en [illegible] province [illegible] de l'Imma[illegible] professeur de [illegible] du sémin[illegible] du [illegible] Saint-Bona[illegible] en 1868; [illegible] de confiance [illegible] Carfagnini à [illegible] le 26 décembre [illegible]ce.

[illegible]us pas si nous [illegible] les innom[illegible] d'estime et [illegible] furent partout [illegible] Etats-Unis et, en [illegible] cette dernière [illegible]

D[illegible]tard, ayant dû [illegible]tou[illegible]mérique, après un [illegible] Europe, il fut l'ob[illegible] touchantes dé[illegible] sympathie de la part [illegible] subordonnés, [illegible] jamais pu se con[illegible] départ et débordaient [illegible]me à son retour au [illegible]

[illegible] 1892, le T. R. P. [illegible]nio exerce son zèle [illegible] d'Italie, comme [illegible]incial de cette [illegible] de Saint-Bernar[illegible] abrité sa jeunesse [illegible] que la révolution [illegible] presque entière[illegible] Il fut chargé de [illegible], de rouvrir le [illegible] fonder la maison [illegible] restaurer la plupart [illegible]uvents. L'archevê[illegible] ayant vu de près [illegible] provincial et appré[illegible] qualités, voulut [illegible] marque d'estime [illegible] examinateur de [illegible]se et faire ainsi [illegible] des lumières [illegible] Falconio.

En 1888, il venait d'être réélu supérieur de sa province, lorsque, au mois d'octobre, le chapitre général des Franciscains le choisit à l'unanimité pour procureur général des Frères Mineurs des provinces réformées d'Italie près le Saint-Siège.

Plus d'une fois il fut chargé par les RRmes PP. Bernardin de Portogruaro et Louis de Parme, ministres généraux de l'Ordre, de missions délicates et difficiles dans diverses provinces. C'est ainsi, qu'avec le titre de commissaire et de visiteur, il parcourut treize provinces, rétablissant les couvents et répandant la vie franciscaine partout avec succès, mais surtout dans l'Italie méridionale.

Il était sur le point d'aller visiter la France par commission de son général, au moment où eut lieu le consistoire (11 juillet 1892) dans lequel Léon XIII le préconisa évêque de Lacedonia.

Il fit son entrée solennelle à Lacedonia le 2 février 1893 et se mit aussitôt à l'oeuvre, si bien qu'il a renouvelé ce diocèse. Son affabilité unie à une grande fermeté de caractère lui a permis de se concilier la déférence de l'autorité civile en même temps qu'il devenait très populaire, cherchant d'ailleurs à se mettre en contact avec les fidèles. Dans l'espace de trois années qu'il est resté à Lacedonia, il a fait deux fois la visite de tout son diocèse. Il a écrit des lettres pastorales fort remarquées, une, entre autres sur le "Respect que les catholiques doivent à leurs prêtres," qui mériterait d'être traduite dans notre langue.

Le Souverain-Pontife, juste appréciateur du mérite, élevait en 1895, l'évêque de Lacedonia aux sièges archiépiscopaux réunis d'Acerenza et Matera.

Mgr. Falconio s'est acquis dans ces archidiocèses la même réputation qu'à Lacedonia.

Le voilà maintenant prét à partir pour la Nouvelle-France, ce cher Canada dont il possède les deux langues usuelles à la perfection.

Nous qui avons l'honneur de connaitre l'éminent prélat, nous pouvons affirmer qu'il possède toutes les qualités et tous les dons capables de le faire non seulement estimer et apprécier, mais encore chérir du clergé et des fidèles canadiens. Le Saint-Siège aura en lui un noble représentant et le Canada un ami aussi dévoué que sage.

Bien des voeux accompagnent le très distingué et très digne délégué apostolique.

HENRI DE SUREL DE SAINT-JULIEN.

Missionnaire apostolique.

Choses de France

La grande nouvelle de la semaine c'est le pardon de Dreyfus. Dreyfus est maintenant à Carpentras dans sa famille; hier on le représentait comme mourant et le général de Galifet luimême mettait ce motif en avant pour expliquer le pardon accordé. Aujourd'hui on nous annonce que sa santé est complètement remise et qu'avec la vigueur il va recommencer la lutte. D'ailleurs Zola a déjà annoncé dans une lettre rendue publique (à quoi servirait aujourd'hui d'écrire des lettres si on ne les rendait publiques), qu'il était plus que jamais décidé à combattre pour son saint

Et ma foi, ces gens-là ont raison, car la conduite du gouvernement français en cette occasion, quoiqu'inspirée sans doute par le désir fort honorable de mettre fin à toute agitation, prête singulièrement à la critique et ne satisfait personne, ni les amis ni les adversaires.

De deux choses l'une, si Dreyfus est coupable, son crime est indigne de tout pardon; s'il est innocent, le pardon ne suffit pas; il est dans son droit en réclamant au lieu d'une grâce injurieuse, une réhabilitation complète.

Mais au fond il est probable que tous les pétards tirés actuellement ont pour but unique de dissimuler la retraite. Dreyfus doit s'estimer heureux d'en être quitte à si bon marché et il n'aura garde de se rélancer dans de nouvelles aventures.

Une autre nouvelle intéressante, c'est la reddition de la forteresse Guérin dans la rue de Chabrol.

En effet malgré toutes les déclarations des semaines précédentes, Guérin s'est livré prisonnier à condition que ses compagnons fussent laissés en liberté.

En somme beaucoup de bruit pour rien, et cette aventure à la Don Quichotte n'est pas de nature à rehausser le prestige du nom français à l'étranger.

L'exemple est contagieux, et Max Régis, l'agitateur anti-semite, ancien maire d'Alger, a voulu lui aussi jouer à l'assiège. C'est le jeu de la mode. Il s'est donc barricadé dans sa villa aux environs d'Alger après avoir au préalable attiré sur lui les foudres de l'autorité par une émeute fomentée dans les rues d'Alger au détriment des Juifs.

Le jeu ne lui a pas paru sans doute aussi attrayant qu'il l'espérait car on annonce qu'il a trouvé les moyens de quitter de nuit sa villa et qu'il est parti d'Algérie.

Tandis qu'il fuit vers des rives lointaines, les sénateurs que leur grandeur attache à leurs bancs siègent en Haute cour de justice à l'effet de juger Paul Deroulède accusé de complot contre la sureté de l'Etat.

Que de procès, grand Dieu! on n'en finira donc jamais! Celuici, s'il faut en croire les bruits qui courent, risque fort de tourner en eau de boudin.

Absolument d'ailleurs comme la fameuse campagne juive pour le boycottage de l'Exposition de Paris!

Tu parles! si c'est un four!

A propos, M le général marquis de Gallifet a jugé prudent de supprimer cette année les grandes manœuvres de corps d'armée auxquelles devaient prendre part les 9e et 5e corps.

C'est la première fois que pareille mesure est prise et les critiques violentes qui servent de commentaires à cette mesure sont fort justifiables.

Tout est sacrifié aujourd'hui à la crainte d'un coup d'état; attendons-nous à ce que le port des parapluies soit prohibé d'ici peu, comme armes dangereuses pour la sécurité de l'Etat!

Mais comme dit le poète:

"Ce qui doit arriver, arrive à l'heure dite," et toutes les précautions d'un gouvernement pris de venette, ne l'empêcheront pas de sombrer dans le mépris public.

DE WAREST.

M. Joseph Bernier faisait partie du comité chargé d'élaborer la plateforme conservatrice anglaise. Il a signé cette plateforme qui volontairement laisse de côté la question des écoles. Donc de fait M. Jos. Bernier considère lui aussi la question comme une "chose morte."

CORRESPONDANCE

ILE DES CHÊNES

Notre localité a été attristée par un douloureux accident survenu, il y a quelques jours, à M. Vanrace.

M. Vanrace était à faire du foin avec son jeune fils, lorsque les chevaux attelés sur le rateau que conduisait le jeune homme prirent l'épouvante.

Aussitôt le père quittant son travail se précipita pour courir au secours de son enfant; il voulut saisir les chevaux mais, dans la lutte, il fut frappé par la tonne qui l'atteignant à hauteur du sein droit lui fit une affreuse blessure, déchirant les chairs et mettant les côtes à un.

Le sang s'échappait à flot de la plaie et ce n'est qu'au prix d'efforts incessants que le Dr Royal, aussitôt appelé, parvint à arrêter l'hémorragie.

On craint que M. Vanrace ne reste paralysé du bras droit; si la tonne avait frappé au côté gauche au lieu du droit, il eut été tué sur le coup.

Son jeune enfant a miraculeusement échappé à la mort, car étant tombé, les dents du rateau avaient saisi une partie de son vêtement qui, heureusement, a cédé et s'est déchiré.

On nous annonce de Portage la Prairie la mort de M. Alex. Goulet, survenue dans des circonstances particulièrement tragiques. M. Goulet faisait partie de la troupe d'hommes engagés par M. Bell pour la saison des battage, et lundi dernier, la machine à battre étant installée chez un M. Garrieth, à quelque distance de Portage, M. Alex. Goulet qui était chargé d'entonner les gerbes dans la guenle de la machine à battre perdit l'équilibre et tomba dans le cylindre. Avant qu'on put arrêter la machine, le pauvre jeune homme était horriblement mutilé; il n'a guère vécu plus d'une heure après l'accident.

M. Alex. Goulet était âgé d'environ vingt ans et habitait à Saint-Laurent.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Je vous écrit à la hâte pour vous annoncer l'affreux accident survenu dans notre paroisse dans la nuit de dimanche dernier.

M. et Mme Boivin, deux jeunes mariés de six semaines s'en revenaient d'une promenade en voiture, après avoir entendu les offices, lorsqu'ils prirent le ferry sur l'Assiniboine.

Pendant la traversée, les chevaux ont immédiatement pris peur et ils ont sauté dans la rivière culbutant la voiture et jetant à l'eau les deux personnes.

M. Sibean qui se trouvait à ce moment sur la rive se porta tout de suite au secours, mais il ne put retirer que Mme Boivin qu'il parvint à saisir par sa chevelure, M. Boivin s'est noyé avant qu'on put aller à son secours.

Ce triste événement a jeté la la consternation dans Saint-François-Xavier.

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous les jeudis par la compagnie d'imprimerie L'ECHO DE MANITOBA.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

Les fetes de Chicago.

La première annonce officielle du programme de la grande fête, à Chicago, le 9 Octobre, a éte publiée La pose de la pierre angulaire de la nouvelle bâtisse fédérale aura lieu à 10 heures du matin et sera présidée par le president McKinley.

Le grand événement du jour sera la parade militaire qui comprendra des milliers de personnes. Le général Wesley Merritt agira comme grand maréchal. En tête de la procession marcheront le président McKinley et le president Diaz du Mexique, et à côte d'eux seront le gouverneur Taner et le maire Harrison, le gouverneur-général Minto, du Canada l'amiral Dewey, l'amiral Miles, Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, les membres des différents cabinets corps diplomatiques, etc., viendront ensuite selon leurs rangs.

La fête se terminera par un grand banquet à l'Auditorium.

Les orateurs seront: le président McKinley, président Diaz, le comte de Minto, le juge Edward D. White de la cour Suprême Wilfrid Laurier premier ministre du Canada, le secretaire des affaires étrangères Mariscal, du Mexique: le secrétaire Long, l'amiral Dewey, le général Miles et l'ex-gouverneur Stone, de Missouri.

Chez L'Empereur D'Allemagne

Le "National Zeitung" dit qu'il a été décidé qu'à l'avenir les appartements privés de l'empereur à Berlin et à Potsdam seront fermés au public, même en l'absence de Leurs Majestés. Cette décision de refuser au public l'accès aux appartements de l'empereur d'Allemagne est probablement due au fait qu'un témoin est venu dire à la cour martiale qu'il avait vu un journal, "La Libre Parole," dans la chambre de l'empereur Guillaume, à Potsdam, et que sur ce papier se trouvaient écrits en allemand des mots voulant dire que Dreyfus avait été arrêtée. Le correspondant de la presse associée, à Berlin, a reçu l'assurance, cependant, que ceci ne parait pas être probable, vu que l'empereur ne lit pas les journaux autrement que sous forme d'extraits.

Colonisation

M. le chanoine Beaudry, procurer de l'évêché de St-Hyacinthe était à Montréal, ce matin. Il se dispose à faire prochainement un voyage prolongé au Manitoba, au Nord-Ouest et en Colombie Anglaise.

M. le chanoine Beaudry a été autrefois un des apôtres de la colonisation dans l'Ouest et ses succès sont encore présents à la mémoire de tous.—La Patrie.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 28 SEPT. 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

La Colonisation.

(Suite).

LES ARGUMENTS DES PARTISANS DE LA CENTRALISATION.

La politique que préconise M. L. O. David est en vérité fort alléchante, et bien faite pour séduire tout patriote soucieux de développer et d'augmenter la part d'influence de notre race dans le Dominion.

Tant qu'on reste dans le domaine des hypothèses, tout cela semble impeccable.

La population de la province de Québec étant de 1,488,535 et la proportion des naissances de 3, 6 p. c. par année, son accroissement normal serait donc de 535,880 en dix ans.

La moyenne des naissances dans le reste du Dominion n'étant que 2, 2 p. c. au bout de dix ans, le chiffre de 3,334,704 qui est celui de l'ensemble de ces provinces donnerait une augmentation de 735,830.

Si donc la province de Québec gardait toute sa population, elle forcerait le chiffre de la représentation des autres provinces à diminuer.

Malheureusement ce calcul ne tient nullement compte de l'immigration qui entre pour un total élevé dans l'accroissement décennal de la population du Dominion.

Il ne tient pas compte non plus de la composition et de la repartition de cette immigration pour les trois quarts d'origine anglaise.

Il ne tient pas compte non plus de la situtation particulière des provinces de l'ouest. encore à l'enfance et appelées dans un avenir prochain à lutter comme importance de population avec les anciennes provinces.

Enfin et surtout cette hypothèse repose toute entière sur un si par trop conditionnel.

En effet, il ne suffit pas de décréter que toute la population canadienne-française devra se confiner dans la province de Québec pour qu'il en soit ainsi.

Vous n'arrêterez point du jour au lendemain l'émigration aux Etats-Unis, quoi que vous fassiez, le pli en est pris, et tout ce qu'on peut raisonnablement espérer c'est que le nombre des rentrants compense celui des partants.

Mais même avec cette concession bénévole. il y a encore l'émigration dans le Dominion même; on affecte de crier contre le Manitoba chaque fois qu'une malheureuse famille s'en va de Québec à destination de cette province et cependant savez-vous quel est le chiffre de la population née dans la province de Québec, à Manitoba : 7,555 ; or savez-vous combien il y a de Canadiens-français dans Ontario: 101,123!

Là-dessus 58,772 sont nés dans la province de Québec. S'il faut en croire des voix autorisées, le recensement de 1901 donnera des résultats autrement importants à ce sujet.

Etablirez-vous des barrières pour empêcher vos gens de traverser vos frontières.?

Croyez-vous qu'il vous suffise de donner à qui voudra les prendre des terres en bois debout pour arrêter ces courants d'émigration?

Hélas nous n'avons pas votre foi, dans l'efficacité de ces moyens ; on n'arrête point de tels courants avec de pareilles digues!

Ce mouvement de la population n'est par particulier à la province de Québec, vous observez le même phénomène dans toutes les autres provinces.

Il y a 88,600 personnes originaires de la province d'Ontario répandues dans le Dominion; entendez-vous Ontario se plaindre de cette émigration?

Il est vrai par exemple que cette émigration suit un cours tout différent de la vôtre; sur ces 88,600, 46,620 sont établies au Manitoba, 13,584 dans les Territoires, 11,658 dans la Colombie, c'est-à-dire les trois quarts dans les nouvelles provinces.

Tandis que sur les 75,329 personnes nées dans la province de Québec et répandues dans le reste du Dominion le Manitoba n'en a reçu que 7,555. les Territoires 1,815, la Colombie 2,567. Par contre 58,772 habitent Ontario. Ne trouvez-vous pas ces chiffres bien significatifs? Ne sont-ils pas la condamnation même de votre politique?

Les Anglais ont été plus clairvoyants que vous ; ils n'ont pas hésité à se jeter en masse dans ces provinces nouvelles, sans crainte de diminuer la population des vieilles provinces.

Ils se sont hâtés d'en prendre possession, de s'y établir et d'assurer dès le premier jour leur prépondérance.

Le prochain recensement accurera encore plus fortement ce mouvement.

Mais laissons pour l'instant ce côté du débat, nous y reviendrons plus tard, ce qui ressort indubitablement de tout ceci c'est que vous êtes incapables de vous opposer à ces mouvements naturels de votre population quoi que vous fassiez, vous ne pourrez jamais garder au complet votre population avec son accroissement annuel.

Votre hypothèse se trouve donc forcément affaiblie d'autant.

Mais il y a encore une question que vous ne faites point entrer en ligne de compte et qui infirme aussi l'efficacité de votre proposition: c'est celle de l'immigration.

Vous n'avez pas seulement à lutter contre l'accroissement normal de la population anglaise, mais aussi contre l'appoint des renforts que l'immigration lui apporte.

Ce n'est pourtant pas ià un chiffre négligeable puisque sur une population totale de 4,185,-877, on comptait (toujours en 1891), 647,362 nées à l'étranger!

Le courant à considérablement augmenté depuis cette époque, il augmente chaque année dans des proportions énormes.

Or sur ce nombre 82,000 seulement habitent la province de Québec, Ontario par contre en contenait 405,609, le Manitoba 44,000, etc.

Est-il besoin de vous dire que sur ce chiffre de 147,362, environ 490,232 venaient d'Angleterre ou des possessions anglaises, 80,-915 des Etats-Unis et seulement 5,381 de France!

Il n'est point exagéré de porter à 200,000 le nombre d'immigrants venus ou à venir au Canada entre 1891 et 1901, et ces 200,000 sont presque entièrement à opposer à l'accroissement correspondant de votre population dans la province de Québec.

Ainsi: l'impossibilité de garder intégralement votre population d'une part, l'afflux considérable de l'immigration d'autre part, concourent à rendre bien problématique l'efficacité de votre hypothèse.

Encore la Main dans le Sac

Si jamais nous avions pu concevoir le moindre doute sur les motifs qui poussent le "Manitoba" à faire l'apologie de la fameuse proposition de franchise électorale élucubrée par M. H. J. Macdonald, nos doutes s'envoleraient en présence du dernier article de ce journal.

MM. Bernier défendent leur chef avec une apreté désespérée; malheureusement la cause est si mauvaise, l'avocat si maladroit, que tous les deux trébuchent ensemble dans tous les plats à pleines sabottées.

Pour détruire l'effet des paroles de M. H. John rapportées par le "Morning Telegram," aussi bien que la portée des déclarations non équivoques de cet organe du parti conservateur anglais, le "Manitoba" a trouvé commode de tourner la difficulté.

"Le "Morning Telegram" eut-il fait de la politique pour son compte, et M Macdonald ne peut être tenu responsable des articles ou des comptes-rendus du "Telegram.""

Par malheur, il y a une lettre rendue publique au mois de mai dernier, qui porte la signature même de M. H. J. Macdonald et qui ne laisse aucun doute sur la fausseté des assertions du "Manitoba"

Voici cette lettre, telle que publiée dans le "Free Press" du 19 mai dernier.

Nous traduisons.

"Moi et un certain nombre d'autres conservateurs de Winnipeg avons décidé qu'il était nécessaire, en vue de nous permettre d'aller aux polls avec l'assurance du succès lorsqu'aura lieu l'épreuve des forces des deux partis, d'avoir un journal consacré aux intérêts de notre parti. En conséquence NOUS AVONS OBTENU LE CONTROLE du journal précédemment connu comme le "Nor'-Wester.'"

Cette lettre porte la date du 15 juin 1898, et la signature de M. H. J. Macdonald.

Et après cela, le snave "Manitoba" nous déclare sans sourciller que :

"Dans le cas particulier qui nous occupe nous savons que M. Macdonald est aussi chagrin que nous des écrits du "Telegram." Pour parler ainsi nous nous appuyons sur les meilleures autorités."

Ah ! le bon billet qu'a La châtre.

De ce qu'il soit aussi chagrin que MM. Bernier, ce cher M. H. J. Macdonald, cela ne prouve pas qu'il le soit énormément.

En tout cas, s'il était si chagrin, il y avait un moyen bien simple de se consoler, puisqu'ayant LE CONTROLE sur le "Morning Telegram" il est à même de faire rectifier ses propres paroles tout au moins.

Malheureusement les citations du "Telegram" coincident exactement avec celles du "Free Press" dont le sténographe suivait la tournée Macdonald, de sorte que les deux affirmations concordent et enlèvent tout doute possible sur la véracité des paroles prononcées.

Donc ou bien M. Macdonald se moque de MM. Bernier, ou MM. Bernier se moquent de leurs lecteurs !

Choisissez si vous voulez.

Pour Muguette

Tout n'est pas que tristesse et monotonie dans le journalisme, fort heureusement! Il y a aussi de doux instants de gaieté et de rires qui sillonnent de leurs éclairs capricieux le ciel sombre des polémiques politiques.

"Pour nous, ô Mélibé, un Dieu a créé ces loisirs."

Voici en effet, les femmes et les fleurs, ou mieux les femmes-fleurs qui "entrent en danse" et coryphées dociles viennent, guidées par le baton du galant chef d'orchestre du "Manitoba" nous jeter au visage les pétales de leurs roses ...... avec leurs épines!

Quand la bataille semble perdue, le général fait donner les dernières réserves; fifres, tambours et grosses caisses prennent alors un fusil voici le dernier espoir des bleus, le bataillon des amazones qui s'avance au son de la Valse des Roses, drapeau déployé portant mugnet d'argent sur champ-d'azur.

Quel malheur est le nôtre, ô pudibonde Muguette, vous dont le nom évoque tant de jeunesse, de grâce et de joliesse, d'avoir pu encourir votre mignon courroux.

Quels remords désormais seront les nôtres, d'avoir souillé la blancheur liliale de votre radieux visage, de la pourpre grossière d'une vertueuse indignation.

Oh combien, Madame, vous avez dû souffrir de voir apparaître sur votre front, cette couleur rouge, emblême abhorré!

Car ne vous en déplaise, belle dame, vous avez malgré vous, porté nos couleurs, et ce nous est un légitime sujet d'orgueil. de voir ainsi les grâces elles-mêmes, fut-ce par surprise, arborer notre étendard incarnat.

Que de choses délicieuses, aurait pu tirer la plume ingénieuse de Scudéry, d'un si aimable thème!!

Mais, où sont les neiges d'antan!

Scudéry n'est plus, ni Scarron, ni Mme Deshoulières, et leur plume aujourd'hui est passée entre les mains des faiseurs de vers pour mirlitons ! ton, taine, ton ton.

Comme vous devez souffrir, Mugnette ! comme votre petit cœur de sensitive doit frisonner au contact de nos vulgarités, vous à qui les mots seuls de reptiles. ou de crapauds, de derviches hurleurs ou de loup. font jeter les hauts cris ! vous que font tomber en pâmoison, les épithètes d'épileptique, ou d'hystérique!

Quels dégoûts donc doivent soulever votre cœur sensible, ô Mugnette, lorsque vos yeux s'arrêtent sur des images comme celle-ci : "lécher les bottes du tyran"!

Quels cris d'effroi, quels haut-le-cœur doivent vous inspirer "les crapauds bavant et sifflant."

Quels dédains, vous devez éprouver pour des gens assez vulgaires pour parler "de binette," "de polisson," "d'escopette," "de triques"!

Ah ! pauvre ! pauvre Muguette ! comme vous avez dû souffrir. à lire les trivialités péétentieuses du "Manitoba," car, ces délicatesses-là sont tirées du journal même à qui vous avez confié l'émoi de votre âme!!

Et si nous n'avions cure de ménager vos belles susceptibilités nous pourrions vous en citer bien d'autres!

Mais, au fait, belle da[me,] comment votre pudibonderie [...] farouche à notre égard, a-t-elle pu si facilement s'accommoder de tant de vilenies étalées complaisamment chez votre auteur favori!

Insondable mystère de l'éternel féminin ! dirait le poète !

Nous qui ne sommes point poètes, nous serions disposés à voir dans vos inconséquences, pardonnez-nous le mot, belle dame, quelque chose de beaucoup plus prosaïque et de beaucoup moins mystérieux!

En vérité, malgré votre gracieux pseudonyme, malgré vos effrois de biche effarouchée, votre attitude, Muguette, n'est point faite pour nous réconcilier avec notre siècle puisque. ô misère des temps, Agnès elle-même endosse le haut de chausse de Tartufe.

Ca Se Vaut

On nous éc[rit] que M. Colin Campbell, le c[an]didat conservateur dans Mo[rr]is, s'en va dans nos paroisses [c]anadiennes clabauder contre M[.] Mulvay, le député actuel, par[ce] qu'il est orangiste.

Or M. Colin Ca[m]pbell est un "franc-maçon" co[nn]u et coté.

Franc-maçon ou [o]rangiste, cela se vaut, et si M. C[oli]n Campbell n'a que sa qualité [d'o]rangiste à reprocher à M. Mul[va]y, il peut commencer par faire [...] lui-même son mea culpa.

Toujours le Même

Le "Manitoba" avec so[n] urbanité accoutumée, déclare [...] "d'une ineptie flamboyante," nos [...] prétentions à justifier par l'exe[m]ple des catholiques allemand[s], la possibilité d'une allian[ce] [...] de la minorité avec le gouverne[m]ent Greenway.

"C'est comme si," dit-il [...] catholiques allemands s'é[...] ralliés à Bismarck, leur p[...] teur, pour resserrer les [...] qu'il avait forgées à leur[...] tion."

Le grand pontife indi[...] façon à lui de trancher [...] tions, toujours bien a[...]

Par malheur, sa c[...] n'a ni queue ni tête.

Il y a en effet entr[...] et Bismarck cette d[...] le premier a volont[...] serré de lui-mêm[...] forgées jadis par [...] e Greenw[...] différence qu[...] airement de[...] e les chaîne[s] [...] lui.

Nous pourrions [...] plus d'à propos [...] marck, M. H. J[...] déclare carrém[...] jamais nos ch[...] par contre avec [...] assimiler à Bismarck [...] Macdonald qui [...] ent vouloir river à [...] aînes.

Le plus joli [...] toba" ne s'ap[...] ses appréci[...] cet égard s[...] qu'une né[...] prit mêm[...] c'est que le "Manitoba" [...] perçoit même pas que [...] ions saugrennes à [...] ni plus ni moins [...] ation absolue de l'esprit de l'encyclique.

Bien a[...] les oracle[s] [...] musants tout de même drà" par [...] prononcés "ex cathedra" par le confrère !

M. Tarte

L'H[on]orable Ministre des Travaux Publics est arrivé vendredi derni[er] à Montréal, où une chal[eureuse] réception l'attendait au débarcadaire.

M. Tarte a répondu par quelques mots émus à l'adresse du Club National.

M. Tarte revient complètement guéri, mais il doit encore se ménager car la terrible opération qu'il [a] subie exige des précautions.

"M. Tarte," dit un correspondant présent à l'entrevue, "n'a jamais eu la voix plus claire et plus forte. Il est un peu pâle, mais dans ses yeux, dans ses gestes se lisent toujours la détermination et l'énergie."

"Le lendemain, nous étions si faibles que nous ne pouvions plus parler. Mon rêve continuait. J'étais dans une rade. De nombreux navires s'avançaient sur moi. J'allais embarquer quand je m'apercevais que ces navires étaient des requins ayant un oeil rouge et l'autre vert. Durant l'après-midi du dixième jour, j'eus quelques moments de lucidité. Je vis un autre navire passer à l'horizon, mais il était trop loin pour nous voir, et d'ailleurs j'étais trop faible pour faire d'autres signaux. C'était un petit côtier américain qui venait sur nous. Je pensai que je devais me conserver vivant pour son arrivée et je pris garde de ne pas bouger afin de ne pas dépenser davantage mes forces. Je réussis cependant à me lever à genoux et je priai comme jamais je n'ai prié da s mon enfance. Cette prière me réconforta. Aussitôt la chaleur du jour passée, je pus me tenir debout et guetter le secours.

"Le soleil tomba et au crépuscule je vis s'allumer les feux d'un grand transatlantique; j'entendis le bruit de ses engins et l'encouragement de sa sirène. Je crus rêver et je me tournai sur ma couche pour dissiper ces songes qui duraient depuis deux jours; mais le bruit s'avançait toujours plus réel. Je m'ouvris les yeux avec mes doigts et je vis bien vraiment le vaisseau qui s'avançait sur nous.

"Dans un suprême effort j'agitai mes mains en l'air; cette dépense de forces me fit tomber à la renverse. Je continuai cependant d'agiter ma main, et la vigie du vaisseau s'aperçut que sur notre épave se trouvaient des êtres vivants. Une chaloupe descendit à la mer. Je ne me rappelle rien davantage.

"Je revins à moi à l'hôpital Charleston, où l'on me dit que nous avions été recueillis par l'équipage du navire anglais "Woodruff," à 260 milles à l'est de Charleston."

Coq ou Poule

[illegible]roduisons l'article sui[illegible]é par le "Temps" [illegible] signé "Un catholi[illegible]nitoba". C'est un [illegible]int fort justement [illegible]acte.

[illegible] Pionnier," après le [illegible]oici le "Manitoba" [illegible]anse.

[illegible] paraît que la vérité [illegible] goût de tout le [illegible]

[illegible] montre la tête au[illegible]elle, la pauvrette, [illegible]oujours des gens [illegible]pider, pour la for[illegible] [illegible]a citerne.

[illegible]oir; mais, pour [illegible]ns, les cailloux [illegible]s maladroites, [illegible] "la bonne [illegible]utre effet que [illegible]moment.

[illegible]ouchant, nos bo[illegible] [illegible]eus, se défen[illegible] [illegible]r une politique [illegible]

Pour [illegible] qui toujours la plume pleine [illegible] mots, [illegible] mettent tous leurs soins à [illegible] des apparences de la [illegible] plus farou[illegible], on com[illegible] [illegible]e l'étiquette joue un [illegible]

[illegible]engeance sonne mal à [illegible]les: La vengeance n'[illegible] un sentiment bien [illegible] ce qu'il faut avant [illegible] sauver les apparences.

[illegible] pour la chanson, mais c'[illegible] qu'il ne faut pas pa[illegible]ir.

[illegible] s'emploient-ils de leur [illegible] démarquer leur poli[illegible] chacun d'eux s'y prend à sa [illegible]

[illegible]e "Pionnier" c'est une po[illegible] "d'attitude." Pour le "M[illegible]" c'est une politique de "[illegible]." Mais pour tous les deux [illegible] reste le même:

"La dégringolade de Greenway comme punition de ses injustices."

Il était naturel que le "Manitoba" surenchérisse sur son confrère, c'est dans l'ordre des choses.

Nous sommes habitués d'ailleurs à voir le "Manitoba" se poser en justicier, s'ériger en tribunal suprême.

Chacun ici-bas a sa marotte; celle du "Manitoba" est de pontifier.

Le "Manitoba" a encore une autre marotte, c'est de nier ou de paraître ignorer tout ce qui est de nature à nuire à ses théories.

Dans le cas, actuel, pour donner une apparence de raison à sa politique de "justice" (ou comme il lui échappe de dire de "correction") le susdit journal nie de parti-pris toute espèce de concessions.

Il sent bien où le bât le blesse!

En effet, si le gouvernement Greenway a véritablement montré des dispositions meilleures, s'il a véritablement accordé des concessions substantielles, tout l'échafaudage des pontifes de l'indigotisme dégringole et s'écroule.

Nul ne peut songer raisonnablement à châtier un homme qui a donné des preuves de son bon vouloir.

Quel est le fou qui consentirait à couper le cou à sa poule pendant qu'elle pond?

Aussi tous les efforts d'éloquence des directeurs de l'organe conservateur ont-ils pour but unique de faire croire que la poule n'a pas pondu.

Mais, c'est poine perdue, car nous savons bien nous, les principaux intéressés, que la poule a pondu; et pour une bonne raison, c'est que nous nous sommes nourris de ses œufs et que nous nous en nourrissons encore.

Je voudrais trouver un terme parlementaire pour qualifier une telle conduite, mais mon vocabulaire trop restreint me force d'appeler la chose par son nom: un effronté mensonge.

Je dirais même un mensonge stupide, car il faut vraiment être bien naïf pour vouloir nier ainsi malgré l'évidence, un fait qui est de notoriété publique.

N'avons-nous pas pour l'attester sans discussion possible, les déclarations si précises de notre archevêque à Lorette et à Sainte-Anne des Chênes.

Le "Manitoba" a beau vouloir nous faire voir la lune en plein midi, chacun ici lui rit au nez.

S'il ne s'en est pas encore aperçu c'est qu'il plane toujours dans les nuages.

Il vit dans un monde imaginaire créé par ses désir et peuplé de ses utopies.

Dur, bien dur sera pour lui le réveil!

Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire aux concessions, réelles, indéniables, tangibles et qui plus est, reconnues officiellement par l'autorité épiscopale, seule juge de la valeur de ces concessions.

En dépit de toutes les dénégations de l'organe indigo, c'est donc bien un fait acquis.

Que deviennent alors les théories justicières du "Manitoba"? Ont-elles leurs raisons d'être? Non, assurément non, mille fois non.

Une préoccupation unique doit dominer notre politique; celle d'assurer le maintien des concessions ultérieures.

Et alors j'en reviens à ce que j'ai déjà dit; le seul point de litige, le seul terrain de discussion utile à labourer c'est celui-ci:

Quel est celui des deux partis en présence, celui qui nous assure les meilleures chances d'atteindre ce but?

Au "Manitoba" comme au "Pionnier" je répèterais: Prouvez-nous que le parti de M. Hugh John Macdonald nous offre pour atteindre le but précité des garanties meilleures que le parti actuellement au pouvoir et nous nous rallierons sans plus tarder à votre politique.

Sinon, soyez logiques avec vous-mêmes, vous qui prétendez n'avoir en vue que le salut de la minorité; reconnaissez votre erreur et rangez-vous franchement de notre côté.

Si votre poule nous promet une ponte plus abondante que la nôtre, nous l'adopterons sans plus tarder.

Mais si votre poule n'est qu'un mauvais coq bon tout au plus à se dresser sur ses ergots et à lancer des cocoricos sonores, n'allez point nous demander d'attendre que votre coq ait pondu les œufs que notre faim réclame.

Coq ou poule, on devrait pourtant être capable de déterminer ce point d'histoire.—Le "Temps."

L'Exposition de Paris.

Pour l'exposition de Paris.

La Suisse, exposera une montre, unique en son genre, que les Zurichois admirent en ce moment: un grand chronomètre en or, avec sonnerie perpétuelle, enrichi de cent soixante-quinze brillants, véritable oeuvre d'art fabriquée à Genève.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION:

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

CARTES PROFESSIONNELLES.

Un recit d'un interet sans pareil

La vie nous reserve à chaque instant des surprises et des émotions auprès desquelles semblent de bien maigre intérêt les inventions des romanciers les plus brillants.

Tel est le récit suivant raconté par l'un des survivants de la barque norvégienne "Drot" naufragée dans le détroit de Floride à la suite d'un des récents cyclones qui ont ravagé les Antilles.

Mark Anderson, recueilli par le steamer anglais Woodruff, est agonisant à l'hôpital Charleston par suite des privations et souffrances endurées. Voici son récit:

"La barque "Drot" était partie de Pascagonla, Missouri, à destination de Buenos-Ayres, avec une cargaison de bois. Le temps était beau et chaud; tout alla pour le mieux jusqu'à ce que nous éprouvâmes une de ces terribles tempêtes, si fréquentes aux Antilles. Il devint impossible de diriger la barque qui fut rapidement désemparée. Les hommes, les uns après les autres, furent emportés par les vagues ou tués par le chute des mâts. Le navire se brisa en deux parties. Ceux qui se trouvaient à l'arrière, se construisirent un radeau avec quelques débris. L'avant s'engouffra dans les flots et ne reparut pas.

"Nous nous trouvâmes huit sur le radeau: le premier maitre d'équipage, William Sorensen, Max Hoffman, Oscar Nikolsen, Christian Kervendahl, Nils Johnson, Goodwan Thomas et moi.

"Nous n'avons pu rien sauver du bateau. Nous n'étions pas sans espoir cependant, car nous savions que nous étions près des côtes d'Amerique. D'après nos calculs, nous devions être en vue des côtes de la Floride.

"La tempête fit rage toute la nuit, et au point du jour, nous regrettions déjà de n'avoir pas subi le sort de nos compagnons devenus la proie de l'Océan. Les vagues se ruaient furieusement sur notre radeau, et nous risquions d'être emportés d'un moment à l'autre.

"Au milieu de l'avant-midi, une lame énorme s'abattit sur le radeau, qui se trouva séparé en deux. Le premier maitre d'équipage et Sorensen, furent entrainés sur la plus petite partie, tandis que Hofman, Nikolsen, Kervendahl, Johnson, Thomas et moi, demeurâmes sur la plus grande. Nous éprouvions une faim atroce. Johnson réussit à se fabriquer une ligne et un hameçon, avec les éclats d'un de ses sabots, et se disposa à pêcher. Après deux heures d'attente, il prit un gros poisson, et pendant quelque temps, Johnson fut assez heureux pour en prendre plusieurs. Ce repas ne servit qu'à augmenter notre soif. Nous souffrions bientôt du manque d'eau d'une façon horrible. Heureusement qu'à la nuit, il tomba une légère pluie, et nous apaisâmes un peu notre soif en suçant l'eau qui imprégnait nos habits, en léchant les planches de notre épave. Nous passâmes une nuit terrible.

"La tempête s'apaisa mais la mer resta mauvaise. Personne de nous ne put dormir. Max Hoffmann, un Allemand, le plus vigoureux de notre bande, commença bientôt à montrer des signes de folie, pour avoir bu une grande quantité d'eau salée. Nous lui enlevâmes sa chemise et l'attachâmes solidement sur l'embarcation, mais, en dépit de ces précautions, il fut emporté par un coup de mer. Il commença à nager en appelant désespérément au secours.

"Impossible de songer à le recueillir. La mer, le rejeta sur nous, au moment où il allait périr.

"Le premier grand malheur se produisit cette après-midi-là. Johnson était à pêcher, et nous l'entourions tous, espérant lui voir prendre quelque chose. Il nous regarda tout à coup en criant: "Enfin, nous sommes sauvés!" Avant que nous ayons pu nous rendre compte de ce qui se passait, il s'avança comme pour passer sur une autre embarcation, et tomba à la mer, où les requins le dévorèrent vivant, devant nos yeux. Il avait été victime du délire. Sa ligne tomba avec lui, et ainsi disparut notre dernier espoir de nous procurer quelque aliment.

"Le quatrième jour nous trouva littéralement mourants de faim et de soif. Nous n'avions vécu jusque-là que de quelques bouchées de poisson cru et de quelques gouttes de pluie.

"De bonne heure, ce matin-là. Kerverdahl, affolé par la soif, se coupa une veine du poignet et avala son propre sang. Il tendit ensuite son poignet à Nikolson, qui, plus tard, se coupa une veine à son tour, et rendit la politesse à son camarade. Ce spectacle nous fit prendre une décision suprême. Nous décidâmes que l'un de nous devrait se sacrifier pour empêcher les autres de mourir de faim. Nous décidâmes de tirer au sort pour choisir la victime, mais nous voulions laisser Thomas hors du tirage, parce qu'il n'était qu'on adolescent. Lui insista, héroïquement, pour être traité comme ses camarades. Nous détachâmes du radeau six éclisses de bois, dont une était d'un pouce plus longue que les autres. Thomas les tint dans sa main, en un faisceau. Nikolson fut le premier à tirer au sort, et nous vimes aussitôt que le sort l'avait favorisé. Je vins après lui, et je tirai une éclisse de la même longueur. Hoffman fut le troisième. Il saisit une éclisse, et la lâcha rapidement pour en prendre une autre; il avait tiré la plus longue. Hoffmann, le plus vigoureux de nous tous, devait mourir. Il reçut la mort froidement. On l'attacha par le cou et Kerverdahl l'assomma avec un bâton, tandis que Nikolson le frappait au coeur avec un couteau. Nous nous sentimes plus forts après notre repas de chair humaine, mais nous nous regardions avec un sentiment de honte Nous étions stupéfiés. Nikolson et Kerverdahl furent bientôt pris de folie furieuse. La mer était devenue comparativement calme.

"Vers midi, j'aperçus une nageoire à la surface de l'eau, à un demi-mille environ de notre épave. Elle s'avançait vers nous avec une rapidité prodigieuse. D'autres nageoires semblables apparurent bientôt, et d'autres, et d'autres encore, en multitude innombrable. C'étaient des requins attirés par l'odeur du cadavre. Ils entourèrent le radeau et se mirent à nous suivre opiniâtrement. Mes compagnons frappèrent les monstres avec le bâton qui avait servi à assommer l'Allemand. Les requins bondirent hors de l'eau et frappant notre embarcation, la submergea partiellement. Cet incident augmenta la hardiesse des requins, dont les gueules menaçantes reposaient sur le bord du radeau. Nous nous réfugiâmes sur le milieu. Finalement, pour nous débarrasser d'eux, nous leur jetâmes une partie du cadavre. Cela nous donna un moment de répit et de quiétude, car il se battirent ensemble pour la proie, avant de reprendre leurs attaques contre notre épave.

"L'aurore du sixième jour nous montra les requins s'acharnant à notre poursuite et comptant nous avoir tôt ou tard. Ils gambadaient autour de notre radeau et semblaient s'amuser de notre crainte. Vint à passer un banc de sardines. Ces petits poissons effrayés du voisinage des squames, se mirent à sautiller à la surface de l'eau, enfin d'échapper aux gueules qui s'ouvraient pour les engloutir. Quelques sardines retombèrent sur notre épave et nous les dévorâmes, comme les poissons que notre compagnon avait capturés aux premiers jours de notre terrible excursion.

"C'est durant ce sixième jour que nous endurâmes les plus indicibles tortures. Nous nous savions à proximité du détroit de Floride et nous espérions apercevoir une voile dans ces parages qui ne sont jamais déserts. On attendit toute la journée. Vers le soir, un vaisseau parut à l'horizon Nous ne contenions pas notre joie. Le navire avançait rapidement. C'était un quatremats filant allégrement sur un bonne mer. Nous le laissâmes approcher et lorsqu'il fut à environ quatre milles de notre radeau, nous agitâmes nos chemises en signe de détresse. Le navire approcha d'un mille encore, puis s'éloigna et disparut dans la nuit épouvantable. J'eus envie de me jeter à la mer pour mettre un terme à mon désespoir. Une heure plus tard, il commença à tomber une pluie fine qui nous vint comme de Dieu. Nous nous couchâmes sur le dos, la bouche ouverte, pour recevoir ces gouttes de vie. Pour boire plus de cette eau bénie, nous essayâmes encore de lécher celle qui tombait sur le radeau, sucer celle qui imbibait nos habits.

"Notre épave était vernie, nos habits étaient raides du sel de la mer. Nous passâmes quatre heures sur le dos à recevoir les fines gouttes du ciel qui glaçaient nos membres, mais qui remettaient l'espoir en nos coeurs.

"Cette pluie ramena le calme sur notre épave, jusqu'au milieu du septième jour, alors que Kerverdahl et Nikolsen arrivèrent au paroxysme de la folie. Toute l'après-midi, nous les empêchâmes de se jeter à la mer. Au crépuscule, ils devinrent affaissés, et se croyant ivres, ils demandaient de leur donner encore à boire. Ils expirèrent dans des râles affreux, dans des rales de fous, dans des pleurs. Leurs faces étaient livides et nous faissaient peur. Nous jetâmes les deux cadavres à la mer. En une minute, les requins les eurent déverés.

"Comme pour narguer notre douleur, un soleil radieux se leva le matin du huitième jour. Il faisait une belle mer. Nous guettions l'horizon. Durant la matinée, je vis passer cinq ou six voiles, au large. Aucune ne remarqua nos signaux. Toutes, elles passèrent en nous laissant derrière. Au midi, la chaleur était devenue torride. Le soleil tropical nous mettait la tête en feu. Le sel de la mer, qui couvrait tous nos membres, pétillait sous les coups de soleil. Je devins hypnotisé. Le soleil me parut cent fois plus gros qu'il ne m'avait encore semblé. Un albatros passant au-dessus de nos têtes m'eut l'air d'un gigantesque fantôme. Je voyais, par contre, à mon unique compagnon, une face émaciée, mince, grosse comme une grenade. A quatre heures, le ciel se couvrit heureusement. Un orage éclata. Le tonnerre rafraichit l'atmosphère. La pluie nous sauva la vie encore une fois.

"Je m'endormis sous la pluie qui continuait de tomber, fine, intermittente. Le lendemain, le soleil se leva de bonne heure et devint peu à peu plus chaud encore que la veille. Nous rôtissions littéralement. Je m'étendis sur le radeau pour attendre la mort. Je n'avais plus la force de bouger. Je suppliais mon compagnon de me jeter à la mer, de m'asperger avec de l'eau. pour me refraichir. Il ne le put ne pouvant s'approcher du bord sans être halluciné et être attiré dans le gouffre. Je perdis connaissance, ou plutôt je m'endormis puisque je me rappelle des songes abominables qui traversèrent mon affaissement. Je me réveillai en me sentant mordre à la main. De nouveaux petis poissons étaient sautés sur notre épave en fuyant les requins. Ils râlaient leur agonie près de ma main et le mouvement de ces petites bouches me donna l'impression d'une morsure. Ces poissons nous nourrirent encore un jour.

L'idee de H. J. Macdonald.

Mais cette loi aura surtout un effet immédiat qu'il importe d'envisager. M. Macdonald explique que sa loi ne s'appliquera pas aux Canadiens mais aux étrangers qui viennent prendre des terres en Canada. Ne voit-on pas là une évidente conspiration contre l'immigration franco-belge et franco-suisse ?

L'effet le plus immédiat de l'application de la loi rêvée par M. Macdonald sera donc d'empêcher les Français, Belges, Suisses de venir s'établir en Canada ou au moins au Manitoba où ils se dirigent de préférence. Quand nos agents en Europe auront prévenu ces gens qu'ils ne pourront pas exercer leurs droits de citoyens en Canada, s'ils n'apprennent l'anglais, ils renonceront tous à venir ici, car quel est l'homme parvenu à l'âge de trente ou de quarante ans qui pourra se décider à se remettre à l'étude pour apprendre une langue dont il n'a jamais entendu prononcer un mot ? Le voudrait-il, qu'il ne le pourrait pas : tous ses instants, en dehors de ceux consacrés à un légitime repos, seront infailliblement pris par le travail de la terre et les soins de son établissement.

Donc, en résumé, voilà dans ses effets déplorables, anti-français, la loi promise par l'ami de nos bons bleus : arrêt de l'immigration franco-belge-suisse, menace constante planant sur les droits des Canadiens.—"l'Avenir du Nord."

En Angleterre

Il se construit actuellement à Londres, un édifice qui fera, une fois terminé, l'admiration de l'Angleterre et l'étonnement du monde entier, tant par ses proportions grandioses, que par la [illegible] infinie de ses décorations. [illegible] Cet édifice sera consacré [illegible] catholique, et sera sans [illegible] le plus vaste de [illegible] peut-être même de [illegible]

[illegible] de la gare Victoria, [illegible] minutes de l'Abbaye [illegible] que s'élèvent les [illegible] nouvelle église. [illegible] d'hommes y [illegible] quatre ans. [illegible] n'aient atteint, [illegible] que les deux [illegible] qu'ils doivent [illegible] dix millions de [illegible] été dépensés. On [illegible] une idée de la [illegible] de ce bâti[illegible] saura que le [illegible] nécessaires [illegible] des murs, [illegible]

Les [illegible] jusqu'à présent, [illegible] secrètement. [illegible] ou plutôt la [illegible] minister.

Les Fa[illegible]

[illegible] visité l'I[illegible] fakirs [illegible] heures, une [illegible] pousse [illegible] profanes [illegible] en une [illegible] puis un [illegible] après cou[illegible] de fruits [illegible]

[illegible] c'est mal[illegible] N'importe [illegible] nos lec[illegible] pourra, [illegible] le moin[illegible] du monde [illegible] magie, obtenir un [illegible] analogue. On prend [illegible] de la [illegible] bien [illegible] l'on fait macérer dans [illegible] esprit de vin pendant [illegible]. On la [illegible] sème ensuite [illegible] de la terre mélangée de [illegible] pigeon et de chaux vive.

[illegible] convenablement [illegible] bout de quarante-huit [illegible] se procurer une sal[illegible] à cueillir.

C[illegible] pas plus difficile.

[illegible] LES MINEURS.

La [illegible] pharmacie pour le voyageur comp[illegible] surtout le BAUME RHUMAL.

Une Idee Originale.

Nous avions : l'assurance contre l'incendie, l'assurance contre les accidents, contre la grêle, contre la maladie, contre les risques de remboursement au pair ; nous n'avions pas encore l'assurance contre les médecins.

Cette lacune est aujourd'hui comblée ; on annonce la constitution d'une société d'assurances mutuelles, à cotisations fixes, contre les risques ci-après :

1. Contre les frais des soins médicaux :
2. Contre les dépenses des médicaments.

Les "soins médicaux" assimilés à un risque, voilà une trouvaille qui ravira d'aise les ennemis des médecins.

La haine que déploye la coterie Bernier contre Greenway n'est si ardente que parce qu'elle sert son ambition personnelle.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons, du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,
Solliciteur pour la Demanderesse.

H. B. McGIVERIN,
Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

NOUVELLES LOCALES.

Le pont Louise ert de nouveau ouvert au trafic.

Monsieur Joseph Lecomte est retenu chez lui pour cause de maladie, depuis la semaine dernière.

L'Association libérale Française de St. Boniface se réunira le mercredi 4 Octobre au lieu ordinaire de ses séances.

M. de la Borderie, l'un des vétérans de la colonie française au Manitoba, et qui le premier a introduit la fabrication du lait condensé dans notre province, est actuellement à l'hôpital de Winnipeg, assez souffrant. Tous ses amis, et ils sont nombreux, font des vœux pour son prompt rétablissement.

C'est le 3 oct. qu'aura lieu à l'Immaculée Conception la cérémonie à l'occasion des noces sacerdotales de M. l'abbé Cherrier. Il y aura foule à l'église, tous les paroissiens du digne pasteur auront à cœur de venir lui apporter leurs hommages pour le zèle et le dévouement dont a fait preuve M. Cherrier depuis qu'il est à la tête de la paroisse de l'Immaculée Conception.

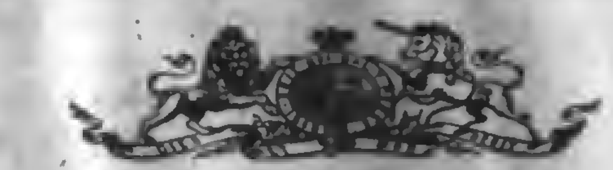
Le Bazar pour venir en aide à la cathédrale aura lieu à Winnipeg et non à St. Boniface comme il en était tout d'abord question. Les dames patronesses se sont mises à l'œuvre et dejà parait-il la récolte s'annonce comme fort abondante. Les billets de $100 tombent dans les aumonières. La date fixée pour l'ouverture est celle du 16 Octobre et le bazar continuera pendant toute la durée de la semaine.

Rappelons que le Rév. M. Dugas à la présidence de l'œuvre, les dames patronesses sont Mesdames S. A. D. Bertrand, J. Lecomte, A. L. Auger et Mde Bernier.

Theatre

Il est peu de pièces aussi franchement gaies et spirituelles que le MOUTON NOIR représenté la semaine dernière au Winnipeg Opera. Le "Mouton Noir" le fils de famille tête chaude et cœur d'or, emmenant avec lui tous ses amis de Toombstone lorsque la fortune lui arrive et les installant chez lui, à la grande satisfaction des citadins élégants; Le rédacteur du journal de Toombstone, type inisuitable de rondeur et d'originalité sont a eux seuls deux créations hors de pair et qui méritent de passer à la posterité tant ils sont peints de main de maitre.

Les chansons originales, les attractions de tout genre qui abondent dans la pièce concourent à faire de cette représentation un délassement charmant dont le souvenir provoquera longtemps de joyeux sourires.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un ·· iart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bu au des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérie r, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle pe t être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier t de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 p ur rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a rempli r.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requise , et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patent .

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local; ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, le s frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au ommissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire elle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres le la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charge Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désigné aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le cha bon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissa de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Int

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers de terre de première qualité sont mis en vente par les différent pagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITO A

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernemen décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	colte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PI ED

Annimaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA L ITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermes dans la province 32,000

Des terrains peuvent être achetés dan presq e tous les districts de la Province à des conditions faciles de pai ment. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gra tuits.

peuvent être obtenus en beauconp d'en droits de la Province.

On peut obtenir toutes les infor ations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agricu lture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agen t d'Immigration pour Manitoba.